RAPPORT N° 2018/E7/426

ASSEMBLEE DE CORSE

7 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2018 20 ET 21 DÉCEMBRE 2018

RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITE DE CORSE - ECOLE SUPERIEURE DE PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION DE CORSE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS DE FORMATION A LA METHODE PRODAS

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le plan régional de santé 2018-2023 recommande une promotion de la santé au cœur de tous les territoires en tenant compte du développement des compétences psychosociales, en développant des outils innovants afin d'intéresser les enfants à leur propre santé et, en mettant en place des méthodes de promotion de la santé permettant de réduire les inégalités sociales de santé.

Le plan Priorité prévention du 28 mars 2018 a pour ambition : « d'agir précocement auprès des jeunes pour permettre à chacun de prendre des décisions éclairées et responsables quant à leur santé »

Le projet Académique 2017-2022 doit permettre une meilleure synergie entre les établissements et leurs partenaires afin de mieux répondre aux défis économiques, éducatifs, et sociaux de territoire.

La Collectivité de Corse propose de renouveler un programme de développement des compétences psychosociales appelé « U Circulu di i sicreti » mettant en lien dans toutes les écoles de Corse-du-Sud les enseignants et les agents de la Collectivité.

Ce programme défini comme une méthodologie éducative et préventive de développement de la personne, basée sur l'expression des ressentis est conçu pour aider les jeunes à se comprendre et se respecter eux-mêmes pour ensuite comprendre et respecter les autres. Celui-ci doit évoluer et s'enrichir de nos différentes expériences en fonction de l'évolution de la société actuelle.

Une première convention a été actée en 2015 et propose des actions de formation à destination des étudiants de l'ESPE afin de permettre le déroulement de cette action innovante de développement des compétences psychosociales sur l'ensemble de la région Corse. Cette formation de 4 jours dispensée par les personnels de la Collectivité de Corse vise à former les enseignants au développement des compétences psycho-sociales afin qu'ils puissent déployer dans leurs classes des outils favorisant des comportements favorables à la santé et à la bonne qualité des relations interpersonnelles.

Le coût pour la Collectivité de Corse concernerait la mise à disposition de personnel de la Collectivité 4 jours sur leur temps de travail.

Le renouvellement de la convention permettra la poursuite de ces actions et leur extension à toute la région.

A cet effet il vous est proposé d'approuver le renouvellement de cette convention,

dont le projet est annexé au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.